

Arrondissement de  
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU  
14 mars 2018

PUBLIE LE : 5 AVRIL 2018

### Délibération n°140318-2 : Rapport d'Orientation Budgétaire 2018

A la suite d'une première convocation, le Comité Syndical n'a pu siéger le huit mars deux mille dix huit par suite de l'absence de quorum.

## SEANCE DU JEUDI 8 MARS 2018 – NON QUORUM

### Présents

ACHERES  
ANDRESY

CHAMBOURCY

CHANTELOUP-LES-VIGNES  
CHAPET  
CHATOU

CROISSY-SUR-SEINE  
L'ETANG-LA-VILLE  
LE PECQ

LE PORT-MARLY  
MARLY-LE-ROI  
MEULAN-EN-YVELINES  
TRIEL-SUR-SEINE  
VILLENNES-SUR-SEINE  
SIVOM MAISONS-MESNIL

Véronique FORENSI, DELEGUEE TITULAIRE  
Denis FAIST, DELEGUE TITULAIRE  
Sandra SAVET, DELEGUEE SUPPLEANTE  
Christiane PIRET, DELEGUEE SUPPLEANTE  
Margueritte VINCENT, DELEGUEE SUPPLEANTE  
Niayé CAMARA, DELEGUE TITULAIRE  
Daniel MOLINA, DELEGUE TITULAIRE  
Véronique CHANTEGRELET, DELEGUEE TITULAIRE  
Virginie MINART-GIVERNE, DELEGUEE TITULAIRE  
Gérard HUSSON, DELEGUE TITULAIRE  
Agathe LE BESCOND, DELEGUEE TITULAIRE  
Jean-Noël AMADEI, PRESIDENT  
Raphaël PRACA, DELEGUE SUPPLEANT  
Mireille TEMPEZ, DELEGUEE TITULAIRE  
Laurent RIBAUT, DELEGUE TITULAIRE  
Christophe DEMESSINE, DELEGUE TITULAIRE  
Manuela MARIE, DELEGUEE TITULAIRE  
Christyane JAVOISE, DELEGUEE SUPPLEANTE  
Marie GOURSAUD DE MERLIS, DELEGUEE TITULAIRE

### Absents excusés

ACHERES  
AIGREMONT

ANDRESY

AUBERGENVILLE  
BOUGIVAL

CHAMBOURCY  
CHANTELOUP-LES-VIGNES

CHAPET  
CHATOU

CROISSY-SUR-SEINE

FOURQUEUX  
L'ETANG-LA-VILLE

LE PECQ

LE PORT-MARLY  
LE VESINET

Nicolas BENARD, DELEGUE SUPPLEANT  
Ulrika BRUNET, DELEGUEE SUPPLEANTE  
Frederic PENVEN, DELEGUE SUPPLEANT  
Hugues RIBAUT, DELEGUE TITULAIRE  
Véronique DOLE, DELEGUEE SUPPLEANTE  
Sylvia PADIOU, DELEGUEE TITULAIRE  
Fabien SEBBAH, DELEGUE SUPPLEANT  
Gaël DIOT, DELEGUE SUPPLEANT  
Caroline DOUCET, DELEGUEE TITULAIRE  
Jérôme BONNEAU, DELEGUE SUPPLEANT  
Youssef ABDELBAHRI, DELEGUE SUPPLEANT  
Philippe SEJOURNE, DELEGUE TITULAIRE  
Michèle GRELLIER, DELEGUEE SUPPLEANTE  
Eric GERNER, DELEGUE SUPPLEANT  
Corinne MARTINEZ, DELEGUEE SUPPLEANTE  
Patrick LESPAGNOL, DELEGUE SUPPLEANT  
Jean-François DE L'HERMUZIERE, DELEGUE TITULAIRE  
Florence GENOUVILLE, DELEGUEE TITULAIRE  
Sylvie HURTEL, DELEGUEE SUPPLEANTE  
Sébastien PINET, DELEGUE SUPPLEANT  
Alain GOURNAC, DELEGUE TITULAIRE  
Roland VILLERME, DELEGUE SUPPLEANT  
Olga ATHLAN, DELEGUEE SUPPLEANTE  
Frederic GOZLAN, DELEGUE TITULAIRE  
Francis GUIZA, DELEGUE SUPPLEANT

**LES ALLUETS-LE-ROI  
LOUVECIENNES**

**MAREIL-MARLY**

**MARLY-LE-ROI**

**MEDAN  
MEULAN-EN-YVELINES**

**MORAINVILLIERS  
ORGEVAL**

**POISSY**

**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE  
SAINT-NOM-LA-BRETECHE**

**TRIEL-SUR-SEINE**

**VERNEUIL-SUR-SEINE  
VERNOUILLET  
VILLENES-SUR-SEINE**

**SIVOM MAISONS-MESNIL**

Viviane DOSSET, DELEGUEE SUPPLEANTE  
Jean-Baptiste CLAUZURE, DELEGUE SUPPLEANT  
Nicolas VATAR, DELEGUE SUPPLEANT  
Sabine LINDGREN, DELEGUEE SUPPLEANTE  
Thierry GUILLOT, DELEGUE SUPPLEANT  
Emmanuela CARDOSO, DELEGUEE SUPPLEANTE  
Stéphanie THIEYRE, DELEGUEE SUPPLEANTE  
Eric DEWASMES, DELEGUE SUPPLEANT  
Jordan FOSSE, DELEGUE TITULAIRE  
Axel ROMERA, DELEGUE SUPPLEANT  
Stéphanie MARTIN, DELEGUEE SUPPLEANTE  
Jean-Michel SCHMIDT, DELEGUE TITULAIRE  
Thérèse COCHARD, DELEGUEE SUPPLEANTE  
Michel BARDOT, DELEGUE SUPPLEANT  
Karl OLIVE, DELEGUE TITULAIRE  
Karine EMONET-VILLAIN, DELEGUEE TITULAIRE  
Gilles DJEYARAMANE, DELEGUE SUPPLEANT  
Laure MEUNIER, DELEGUEE SUPPLEANTE  
Christophe GOETHALS, DELEGUE TITULAIRE  
Karel KURZWEIL, DELEGUE TITULAIRE  
Michel MOREAU, DELEGUE SUPPLEANT  
Thomas BATIGNE, DELEGUE SUPPLEANT  
Frederic SPANGENBERG, DELEGUE TITULAIRE  
Frederique BROCHOT-MAHER, DELEGUEE SUPPLEANTE  
Gérard SCHIETTECATTE, DELEGUE SUPPLEANT  
Chantal POTTIER, DELEGUEE TITULAIRE  
Laurent MONIN, DELEGUE TITULAIRE  
Marcel DJOURNO, DELEGUE TITULAIRE  
Jean-Pierre LAIGNEAU, DELEGUE SUPPLEANT  
Jacques BARREAU, DELEGUE TITULAIRE  
Elisabeth MESSENGER, DELEGUEE TITULAIRE  
Janick GEHIN, DELEGUEE TITULAIRE  
Béatrice VIVIEN, DELEGUEE SUPPLEANTE  
Christèle COLOMBIER, DELEGUEE SUPPLEANTE  
Serge GODAERT, DELEGUE SUPPLEANT

Accusé de réception en préfecture  
07820037489-20180405-1403182-DE  
Date de réception : 05/04/2018  
Date de réception préfecture : 05/04/2018

**Communes non représentées**

AIGREMONT /AUBERGENVILLE/ BOUAFLE/ BOUGIVAL /CARRIERES-SOUS-POISSY/ FOURQUEUX/ LE VESINET/ LES ALLUETS-LE-ROI/ LOUVECIENNES/ MAREIL-MARLY/ MEDAN/ MORAINVILLIERS/ ORGEVAL/ POISSY/ SAINT-GERMAIN-EN-LAYE/ SAINT-NOM-LA-BRETECHE/ VERNEUIL-SUR-SEINE/ VERNOUILLET

**Assistaient à la séance**

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux

<b>Nombre de communes</b>	:	<b>32</b>
<b>+ 1 Communauté de Communes</b>	:	<b>2</b>
<b>QUORUM</b>	:	<b>35</b>
<b><u>Délégués présents</u></b>	:	<b>19</b>
<b><u>Délégués comptant pour le vote</u></b>	:	<b>19</b>

L'an deux mille dix-huit, le quatorze mars à dix-huit heures, le Comité-Deu Syndicat Intercommunal pour le Développement de la Région de Saint-Germain-en-Laye, convoqué par le Président le vingt-huit février, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-Noël AMADEI**, Président du Syndicat Intercommunal.

## SEANCE DU MERCREDI 14 MARS 2018 – SUITE NQ

### Présents

<b>ACHERES</b>	Véronique FORENSI, DELEGUEE TITULAIRE
<b>ANDRESY</b>	Denis FAIST, DELEGUE TITULAIRE
<b>AUBERGENVILLE</b>	Sylvia PADIOU, DELEGUEE TITULAIRE
<b>CARRIERES-SOUS-POISSY</b>	Charlotte GOSSELET, DELEGUEE TITULAIRE
<b>CHAMBOURCY</b>	Caroline DOUCET, DELEGUEE TITULAIRE
	Christiane PIRET, DELEGUEE SUPPLEANTE
	Margueritte VINCENT, DELEGUEE SUPPLEANTE
<b>CHANTELOUP-LES-VIGNES</b>	Niayé CAMARA, DELEGUE TITULAIRE
<b>CHAPET</b>	Daniel MOLINA, DELEGUE TITULAIRE
	Benoît BEAUNEZ, DELEGUE SUPPLEANT
<b>CROISSY-SUR-SEINE</b>	Gérard HUSSON, DELEGUE TITULAIRE
<b>FOURQUEUX</b>	Bruno CHELET, DELEGUE TITULAIRE
	Anne DE JACQUELOT, DELEGUEE SUPPLEANTE
<b>L'ETANG-LA-VILLE</b>	Agathe LE BESCOND, DELEGUEE TITULAIRE
<b>LE PECQ</b>	Jean-Noël AMADEI, PRESIDENT
<b>LE PORT-MARLY</b>	Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE TITULAIRE
<b>LE VESINET</b>	Abel VINTRAUD, DELEGUE TITULAIRE
<b>MARLY-LE-ROI</b>	Laurent RIBAUT, DELEGUE TITULAIRE
<b>MEDAN</b>	Laurence LELARGE, DELEGUEE TITULAIRE
<b>MEULAN-EN-YVELINES</b>	Christophe DEMESSINE, DELEGUE TITULAIRE
<b>ORGEVAL</b>	Jean-Michel SCHMIDT, DELEGUE TITULAIRE
<b>SAINT-GERMAIN-EN-LAYE</b>	Laure MEUNIER, DELEGUEE SUPPLEANTE
<b>SAINT-NOM-LA-BRETECHE</b>	Karel KURZWEIL, DELEGUE TITULAIRE
<b>VERNEUIL-SUR-SEINE</b>	Laurent BAROUX, DELEGUE TITULAIRE
<b>SIVOM MAISONS-MESNIL</b>	Janick GEHIN, DELEGUEE TITULAIRE
	Marie GOURSAUD DE MERLIS, DELEGUEE TITULAIRE
	Serge GODAERT, DELEGUE SUPPLEANT

### Absents excusés

<b>ACHERES</b>	Nicolas BENARD, DELEGUE SUPPLEANT
<b>AIGREMONT</b>	Ulrika BRUNET, DELEGUEE SUPPLEANTE
	Frederic PENVEN, DELEGUE SUPPLEANT
<b>ANDRESY</b>	Hugues RIBAUT, DELEGUE TITULAIRE
	Sandra SAVET, DELEGUEE SUPPLEANTE
	Véronique DOLE, DELEGUEE SUPPLEANTE
<b>BOUGIVAL</b>	Fabien SEBBAH, DELEGUE SUPPLEANT
	Gaël DIOT, DELEGUE SUPPLEANT
<b>CHANTELOUP-LES-VIGNES</b>	Jérôme BONNEAU, DELEGUE SUPPLEANT
	Youssef ABDELBAHRI, DELEGUE SUPPLEANT
<b>CHATOU</b>	Véronique CHANTEGRELET, DELEGUEE TITULAIRE
	Eric GERNER, DELEGUE SUPPLEANT
<b>CROISSY-SUR-SEINE</b>	Patrick LESPAGNOL, DELEGUE SUPPLEANT
<b>FOURQUEUX</b>	Jean-François DE L'HERMUZIERE, DELEGUE TITULAIRE
<b>L'ETANG-LA-VILLE</b>	Florence GENOUVILLE, DELEGUEE TITULAIRE
	Sylvie HURTEL, DELEGUEE SUPPLEANTE
	Sébastien PINET, DELEGUE SUPPLEANT
<b>LE PECQ</b>	Alain GOURNAC, DELEGUE TITULAIRE
	Raphaël PRACA, DELEGUE SUPPLEANT
	Roland VILLERME, DELEGUE SUPPLEANT
<b>LE PORT-MARLY</b>	Mireille TEMPEZ, DELEGUEE TITULAIRE
	Olga ATHLAN, DELEGUEE SUPPLEANTE
	Cédric PEMBA-MARINE, DELEGUE SUPPLEANT
<b>LE VESINET</b>	Frederic GOZLAN, DELEGUE TITULAIRE
	Francis GUIZA, DELEGUE SUPPLEANT
	François GLUCK, DELEGUE SUPPLEANT
<b>LES ALLUETS-LE-ROI</b>	Viviane DOSSET, DELEGUEE SUPPLEANTE

**LOUVECIENNES**

Laurence LAFONT, DELEGUE TITULAIRE  
 Sanja JOLIOT, DELEGUEE TITULAIRE  
 Jean-Baptiste CLAUZURE, DELEGUE SUPPLEANT  
 Nicolas VATAR, DELEGUE SUPPLEANT

Accusé de réception en préfecture  
 078-200037489-20180405-1403182-DE  
 Date de télétransmission : 05/04/2018  
 Date de réception en préfecture : 05/04/2018

**MAREIL-MARLY**

Bernard DUMORTIER, DELEGUE TITULAIRE  
 Sabine LINDGREN, DELEGUEE SUPPLEANTE  
 Thierry GUILLOT, DELEGUE SUPPLEANT

**MARLY-LE-ROI**

Emmanuela CARDOSO, DELEGUEE SUPPLEANTE  
 Stéphanie THIEYRE, DELEGUEE SUPPLEANTE

**MEDAN**

Matthieu DUBREUIL, DELEGUE TITULAIRE  
 Laure BATHGATE, DELEGUEE SUPPLEANTE

**MORAINVILLIERS**

Marcel DERUE, DELEGUE TITULAIRE

**ORGEVAL**

Stéphanie MARTIN, DELEGUEE SUPPLEANTE  
 Thérèse COCHARD, DELEGUEE SUPPLEANTE

**POISSY**

Michel BARDOT, DELEGUE SUPPLEANT

Karl OLIVE, DELEGUE TITULAIRE  
 Karine EMONET-VILLAIN, DELEGUEE TITULAIRE

**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

Florence XOLIN, DELEGUEE SUPPLEANTE

**SAINT-NOM-LA-BRETECHE**

Gilles DJEYARAMANE, DELEGUE SUPPLEANT

Arnaud PERICARD, DELEGUE TITULAIRE

Christophe GOETHALS, DELEGUE TITULAIRE

Michel MOREAU, DELEGUE SUPPLEANT

Thomas BATIGNE, DELEGUE SUPPLEANT

**TRIEL-SUR-SEINE**

Frederic SPANGENBERG, DELEGUE TITULAIRE

Frederique BROCHOT-MAHER, DELEGUEE SUPPLEANTE

Jean-Pierre MAROTTE, DELEGUE SUPPLEANT

**VERNEUIL-SUR-SEINE**

Gérard SCHIETTECATTE, DELEGUE SUPPLEANT

**VERNOUILLET**

Chantal POTTIER, DELEGUEE TITULAIRE

Henriette LARRIBAU, DELEGUEE TITULAIRE

Charlotte PREVERAUD DE VAUMAS, DELEGUEE SUPPLEANTE

**VILLENNES-SUR-SEINE**

Laurent MONIN, DELEGUE TITULAIRE

Marcel DJOURNO, DELEGUE TITULAIRE

Christyane JAVOISE, DELEGUEE SUPPLEANTE

Jean-Pierre LAIGNEAU, DELEGUE SUPPLEANT

**SIVOM MAISONS-MESNIL**

Jacques BARREAU, DELEGUE TITULAIRE

Elisabeth MESSENGER, DELEGUEE TITULAIRE

Béatrice VIVIEN, DELEGUEE SUPPLEANTE

Christèle COLOMBIER, DELEGUEE SUPPLEANTE

Stéphane LEDOUX, DELEGUE SUPPLEANT

**Communes non représentées**

AIGREMONT/BOUAFLE/BOUGIVAL/CHATOU/VESINET/LES ALLUETS-LE-ROI/LOUVECIENNES/  
 MAREIL-MARLY / MORAINVILLIERS/ POISSY/ TRIEL-SUR-SEINE/ VERNOUILLET/ VILLENNES-SUR-  
 SEINE

**Assistaient à la séance**

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux

<b>Nombre de communes</b>	:	<b>32</b>
<b>+ 1 Communauté de Communes</b>	:	<b>2</b>
<b>QUORUM</b>	:	<b>35</b>
<b><u>Délégués présents</u></b>	:	<b>27</b>
<b><u>Délégués comptant pour le vote</u></b>	:	<b>27</b>

**SIDECOM / CS – 140318-02**

**OBJET : RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2018**

**RAPPORTEUR** : Monsieur le Président

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2312-1 et L.5211-36 ;

**VU** la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), et notamment son article 107;

**VU** le décret n° 2016-834 du 23 juin 2016 relatif à la mise en ligne, par les collectivités territoriales et leurs établissements publics de coopération, de documents d'informations budgétaires et financières ;

**VU** le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016 relatif au contenu ainsi qu'aux modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire ;

**VU** le décret n° 2016-892 du 30 juin 2016 relatif à la définition de seuils d'opérations exceptionnelles d'investissement ;

**VU** la circulaire ministérielle n° 15-029621- D en date du 30 novembre 2015 portant sur les nouvelles dispositions prévues par la loi NOTRe relatives à la transparence et la responsabilité financières des collectivités territoriales;

**VU** la loi de programmation des finances publiques 2018-2022 et notamment le chapitre II de l'article 13 relatif à la présentation des objectifs des collectivités territoriales ou groupements de chaque collectivités ;

**LE COMITE,**

Après avoir entendu les explications de son Vice-président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

**ADOPTE** le rapport d'orientation budgétaire pour l'année 2018 annexé à la présente délibération.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le **03 AVR. 2018**

Transmis en Préfecture et affiché le **05 AVR. 2018**

**Pour Extrait Conforme**

**Jean-Noël AMADEI**

Président du Syndicat Intercommunal



# Rapport d'orientation budgétaire

A large, 3D-rendered cube with a grey and white textured surface. The year "2018" is printed in black on the right-facing side of the cube.

2018

**OBJET : RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2018**

**RAPPORTEUR :** Monsieur le Président

La procédure budgétaire a été modifiée par la loi du 7 août 2015 dite Loi NOTRe et ses décrets d'application. Le débat d'orientation budgétaire qui n'a pas en lui-même de caractère décisionnel, doit dorénavant faire obligatoirement l'objet d'un rapport d'orientation budgétaire (ROB) qui doit être voté par le comité. Ce rapport doit également être mis en ligne sur le site internet de la collectivité dans un délai d'un mois suivant son adoption comme pour tout autre document budgétaire (L.2313-1 CGCT) et doit être transmis aux communes membres de l'EPCI (L5211-36 CGCT).

Quant au fond, les informations devant figurer au ROB sont les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés, les informations sur la structure (annexe n°1), la gestion de la dette, la structure et l'évolution des dépenses et des effectifs (L5211-36 et L2312-1 CGCT). Hormis les orientations budgétaires, ces dernières informations n'ont pas lieu d'être dans le cadre du SIDECOM.

Par ailleurs, la loi de programmation des finances publiques 2018-2022 introduit de nouvelles règles : il convient pour le syndicat de présenter ses objectifs concernant l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement et l'évolution du besoin de financement annuel.

Le SIDECOM participe au financement de l'association Yvelines 1<sup>ère</sup>. Or, la dissolution volontaire de celle-ci, décidée le 11 septembre 2017 en assemblée générale, ne permet pas de faire apparaître une évolution des dépenses du syndicat sur plusieurs exercices, car il n'est plus à périmètre constant.

Cette dissolution volontaire, assortie d'une liquidation, a été décidée suite à des difficultés financières.

Un liquidateur a été nommé et il doit à ce titre :

- Terminer les opérations en cours et demander le règlement des créances non encore recouvrées ;
- Payer les dettes de l'association, résilier les contrats, licencier le personnel et, le cas échéant, informer l'administration fiscale et les organismes sociaux de la dissolution.

Dans le cadre de cette procédure, l'association Yvelines 1<sup>ère</sup> a sollicité auprès du SIDECOM un accompagnement permettant la clôture des opérations en cours.

En effet, l'état financier de l'association ne lui permet pas de faire face à l'ensemble de ses dettes.

Par sa délibération n° 061217-3 du 6 décembre 2017, le comité syndical a décidé de signer, avec le liquidateur nommé, une convention relative au versement d'une subvention exceptionnelle dans le cadre de la dissolution de l'association, au titre de l'année 2018. Cette convention est valable un an, du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 et demeurera en vigueur jusqu'à extinction complète des obligations respectives des parties.

Le montant de cette aide est fixé par avenant à la convention après le vote du budget primitif, au vu de l'état de trésorerie de l'association ainsi que de ses dettes et créances.

Il est proposé au comité de fonder les prévisions du rapport d'orientation budgétaire sur les populations légales 2015 entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018 publiées par l'INSEE. Ces populations s'élevaient à :

- 333 094 habitants pour les communes câblées ;
- 55 140 habitants pour les communes non câblées ;
- soit un total de 388 234 habitants (au lieu de 386 654 habitants en 2016).

De même, le rapport d'orientation budgétaire intègre la reprise anticipée des résultats 2017, ce qui permettra d'assurer l'équilibre budgétaire tout en évitant des appels à cotisation 2018 aux communes.

Accusé de réception en préfecture  
078-200037489-20180405-1403182-DE  
Date de réception préfecture : 05/04/2018

Le budget du SIDECOM se compose de deux principaux postes de dépenses : les frais généraux du syndicat et la participation des communes à l'association Yvelines 1<sup>ère</sup>.

## **A - Dépenses : Orientations et propositions pour 2018**

### 1) Les frais généraux

La prévision pour l'exercice 2018 est stable par rapport au budget primitif 2017. Les frais généraux seraient de l'ordre de 56 k€, dont 34 k€ pour la quote-part du syndicat dans les frais généraux et la masse salariale des services centraux mutualisés des syndicats intercommunaux et 22 k€ pour les charges directes (indemnités aux élus et autres frais divers).

### 2) La subvention exceptionnelle à Yvelines 1<sup>ère</sup>

Comme expliqué en préambule, l'association Yvelines 1<sup>ère</sup> a décidé de sa dissolution en septembre 2017. Dans le cadre de sa mission, le liquidateur a déjà mené un certain nombre d'actions telles que : la résiliation des contrats d'assurance, de location de véhicules ou de maintenance ; le départ des 8 salariés de l'association, dès le mois d'octobre 2017, dans le cadre du contrat de sécurisation professionnelle proposé par Pôle Emploi ; la vente du matériel appartenant à Yvelines 1<sup>ère</sup> ou encore le règlement des dettes de l'association.

A la date du 1<sup>er</sup> février, il apparaît qu'il reste à payer les charges suivantes :

- Frais de mutuelle et de prévoyance pour les salariés ;
- Diverses charges salariales ;
- Indemnités et charges afférentes à verser à Pôle Emploi dans le cadre des contrats de sécurisation professionnelle ;
- Assurances (locaux et responsabilité civile) ;
- Frais d'avocat, de comptable, de commissaire aux comptes et d'assistance paye ;
- Divers besoins pour le fonctionnement courant de l'association ;
- Remise en état des véhicules suite à la fin des contrats de location.

Le montant de l'ensemble de ces frais est, pour l'instant, estimé à 96 000 €. Il peut évoluer en cours d'année en fonction, notamment, des frais d'avocat.

De plus, les salariés de l'association ont fait part de leur souhait d'obtenir une indemnité. Pour se faire, l'association est d'accord pour signer un protocole transactionnel. Le montant estimé de l'accord est de l'ordre de 105 000 €.

Ainsi, le montant des dépenses restantes dues par l'association est de l'ordre de 201 000 €. Comme la trésorerie de ladite association est d'environ 63 000 €, on constate un défaut de trésorerie de 138 000 €, couvert par la subvention exceptionnelle allouée par le syndicat.

Par ailleurs, un contentieux engagé par un ancien salarié est en cours. Celui-ci a été débouté en première instance mais il a interjeté appel. L'audience est prévue en octobre 2018.

Par prudence, il est proposé d'arrondir cette subvention à 170 000 € pour couvrir d'éventuels frais imprévus. Pour mémoire, la convention signée entre le syndicat et l'association prévoit le reversement par celle-ci du trop-perçu, une fois connu le montant du solde définitif de liquidation.

## **B - Recettes : Orientations et propositions pour 2018**

### 1) Excédent de fonctionnement

Afin de ne pas impacter la cotisation des communes adhérentes, il est proposé au comité de reprendre, par anticipation, les excédents de l'exercice 2017, soit 29,9 k€ en fonctionnement et 3,9 k€ en investissement.



## 2) La participation des communes membres

Dans le cadre de la subvention exceptionnelle (170 000 €) et de la contribution aux dépenses courantes du syndicat (50 000 €), il est envisagé une participation des communes de l'ordre de 220 000 €, soit 0,6364 € pour les communes câblées (1,4048 € en 2017) et 0,1452 € (0,3272 € en 2017) pour les communes non câblées.

Accusé de réception en préfecture  
078-200037489-20180405-1403182-DE  
Date de télétransmission : 05/04/2018  
Date de réception préfecture : 05/04/2018

Les propositions du présent rapport peuvent subir des modifications qui seront inscrites et débattues lors du budget primitif.

Il est proposé aux membres du comité syndical de se prononcer sur le rapport d'orientation budgétaire.

## Rapport d'orientation budgétaire 2018 - Annexe n° 1

### Fiche d'information relative au SIDECOM

#### 1) Le Territoire du Syndicat

Le Syndicat intercommunal pour le DEveloppement de la COMmunication est composé de 32 communes et d'un syndicat à vocation multiple :

- Achères,
- Aigremont,
- Les Alluets le Roi,
- Andrézy,
- Aubergenville,
- Bouafle,
- Bougival,
- Carrières-sous-Poissy,
- Chambourcy,
- Chanteloup-les-Vignes,
- Chapet,
- Chatou,
- Croissy-sur-Seine,
- L'Etang-la-Ville,
- Fourqueux,
- Louveciennes,
- Mareil-Marly,
- Marly-le-Roi,
- Medan,
- Meulan,
- Morainvilliers,
- Orgeval,
- Le Pecq,
- Poissy,
- Le Port-Marly,
- Saint-Germain-en-Laye,
- Saint-Nom-la-Bretèche,
- Treil-sur-Seine,
- Verneuil-sur-Seine,
- Vernouillet,
- Le Vésinet,
- Villennes-sur-Seine,
- SIVOM Maisons-Mesnil.

La population totale des ces deux communes est de 388 234 habitants (population légale 2015 entrant en vigueur au 1er janvier 2018).

## 2) Les compétences du Syndicat

Le SIDECOM a pour objet l'étude du développement de la communication et, en particulier, celle d'un projet d'installation de réseaux câblés de télédistribution.

Dès 1990, Yvelines 1ère a commencé à émettre un programme quotidien sur la vie des communes membres.